



SAISON 2017-2018 DIMANCHE 6 MAI 2018 ANNONCEMENT CHALLENGE DES GONES LYON 69003 ...oooOooo...

1. Règles générales.....	1
2. Catégories.....	2
3. Distances	2
4. Programme – Déroulement des courses - Classement.....	2
5. Glace et Pistes	3
6. Inscriptions	3
7. Assurance des patineurs	3
8. Service médical.....	3
9. Organisation	3

...oooOooo...

Sous l'égide du Comité régional Vitesse de la Ligue AURA des sports de glace, le Club Lyon Glace Patinage organise le **CHALLENGE DES GONES** de Short track qui se déroulera à la patinoire Baraban, 52 rue Baraban 69003 Lyon le **DIMANCHE 6 MAI 2018**

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national et au memorandum des compétitions de patinage de vitesse short track.

Il s'agit de la première épreuve de short track dans cette patinoire à Lyon depuis plus de 30 ans !

1. Règles générales

Le challenge se déroulera conformément aux règles énoncées par le présent announcement. Il est ouvert aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

Peuvent également participer des patineurs licenciés dans une autre fédération membre de l'ISU.





2. Catégories

Catégorie Jeunes : tous les Juniors E sans critère de temps et les Juniors D ayant un temps supérieur à 57s au 500m. Répartis en 3 catégories par temps au 333m

Catégories confirmés : autres patineurs répartis en 3 groupes par temps au 500m.

Les groupes seront constitués en poules mixtes. Ces poules établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition.

Les catégories pourront être adaptées si le nombre de patineurs le nécessite. Les participants seront prévenus des catégories définitives avant la compétition en fonction du nombre et des différents niveaux des inscrits.

3. Distances

Individuelles Mixtes Hommes et Dames :

Catégories	1ere Distance	2 ^e Distance	Super finale
Confirmés 1	1000m	500m	1500m
Confirmés 2	500m	500m	1000m
Confirmés 3	500m	333m	777m
Jeune 1	500m	333m	500m
Jeune 2	333m	333m	500m
Jeune 3	333m	222m	333m

Les 2 premières distances seront courues 2 fois (série+finale). La 3^e distance est une super-finale courue en finale.

Relais : L'Organisateur encourage des relais en démonstration et réserve 30' à cet effet en fin de compétition. Les équipes seront mixte genre et club.

4. Programme - Déroulement des courses - Classement

Les courses seront mixtes hommes-dames. Chaque distance se déroulera sur deux tours (heats, finales). La composition des séries du premier tour sera déterminée par le classement TOP FRANCE de la distance considérée 500m ou 333m.

Les finales (A, B, C, ...) de cette première distance seront constituées selon le classement au temps des séries.

Le classement provisoire du 1^{er} tour servira pour la constitution des séries du 2^e tour. Les finales de la 2^e distance seront constituées selon le classement au temps réalisé de cette distance.

La troisième distance sera courue en un seul tour, la répartition en finales A, B, C en fonction des résultats des 2 premières distances (classement général provisoire).

Pour chaque catégorie, il sera établi un classement hommes et un classement dames séparé à l'issue de la compétition.

Le vainqueur par catégorie sera celui qui aura le plus petit total de points (addition des places obtenues sur chaque distance, puis meilleur temps de la distance la plus longue).

Tous les patineurs seront récompensés.

Le programme est le suivant :

- **-8h15 Réunion des coaches**
- **-8h30 Echauffement**
- **Fin de la compétition au plus tard 17h30 horaire impératif**



5. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60x30 sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection.

6. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours. Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir

au plus tard le 29 avril 2018

sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>
et/ou mloscos.vitesse@gmail.com

Le montant des frais d'inscriptions est de **15 € par patineur**, à régler par Chèque à l'ordre de Comité AURA Vitesse

7. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

8. Service médical

Présence d'un service de secours.

9. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participants dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à
Michel LOSCOS mloscos.vitesse@gmail.com 06 72 15 62 09